

Rapport d'activité 2024

Cour d'appel : METZ	CDAD de la Moselle	TJ : METZ
Autres TJ : - SARREGUEMINES - THIONVILLE		Population : 1 049 942 habitants
		4 MJD : - Forbach - Faulquemont - Val de Fensch - Woippy
	Tél. : 03 87 56 83 82 Adresse : Tribunal Judiciaire de Metz, 3 rue Haute-Pierre 57000 METZ Courriel : cdad-moselle@justice.fr Site internet : www.cdad-moselle.justice.fr	
Autres CDAD du ressort : /	Date de la convention initiale : 12 décembre 2000 Date du dernier renouvellement : 1 ^{er} juillet 2024	Président : M. Manuel DELMAS GOYON Tél. : 03 87 56 75 44 Courriel : p.tj- metz@justice.fr
MDPAAD : Mme Lucile BANCAREL Tél. : 03 54 44 12 61 Courriel : lucile.bancarel@justice.fr	Régime : - Comptabilité publique - Personnel de droit public	Secrétaire général / Coordinateur : Mme Virginie THOMAS Tél. : 06 07 41 56 86 Courriel : cdad- moselle@justice.fr

Coordonnées du rédacteur du rapport : Mme Virginie THOMAS

SOMMAIRE

1- Organisation et fonctionnement du CDAD :	3
1-1 Convention constitutive :	3
• <i>La convention constitutive initiale :</i>	3
• <i>Les renouvellements des conventions :</i>	3
1-2 Composition du CDAD :	4
• <i>Les membres de droit :</i>	4
• <i>Les membres associés :</i>	5
• <i>Les personnes qualifiées :</i>	5
1-3 Organes statutaires :	6
• <i>Réunion de l'assemblée générale :</i>	6
• <i>Réunions du conseil d'administration :</i>	6
2- Moyens attribués au CDAD :	7
2-1 Moyens budgétaires et comptables :	7
• <i>Budget :</i>	7
• <i>Comptabilité :</i>	9
2-2 Moyens en personnel du CDAD :	10
• <i>Personnel mis à disposition :</i>	10
• <i>Volontaire en service civique :</i>	10
• <i>Expérimentation SNU (service nationale universel) :</i>	10
3- Actions menées par le CDAD :	11
3-1 Maillage territorial mis en place	12
3-2 Actions du CDAD :	13
• <i>Actions thématiques :</i>	13
• <i>Actions de communication</i>	19
• <i>Outils de communication</i>	20
4- Bilan de l'année 2024 :	21
5- Perspectives pour l'année 2025	23
5-1 Moyens prévisionnels :	23
5-2 Actions prévisionnels :	24
5-3 Observations éventuelles :	25

1- Organisation et fonctionnement du CDAD :

1-1 Convention constitutive :

- La convention constitutive initiale :

Date de signature de la convention initiale :	12/12/2000
Date d'approbation :	ND
Date de publication :	ND
Durée :	6 ans
Comptabilité :	publique
Date(s) de(s) annexe(s) financière(s) :	12/12/2000
Date(s) de(s) règlement(s) intérieur(s) :	aucun
Date de signature d'un avenant :	aucun
Date d'approbation :	
Date de publication :	
Durée :	
Comptabilité :	

- Les renouvellements des conventions :

Date de signature du renouvellement de la convention initiale :	20/04/2007
Date d'approbation :	23/04/2007
Date de publication :	24/04/2007
Durée :	6 ans renouvelable tacitement
Comptabilité :	publique
Date(s) de(s) annexe(s) financière(s) :	20/04/2007
Date(s) de(s) règlement(s) intérieur(s) :	aucun
Date de signature d'un avenant :	aucun
Date d'approbation :	
Date de publication :	
Durée :	
Comptabilité :	

Date de signature du renouvellement de la convention :	01/02/2013
Date d'approbation :	06/03/2013
Date de publication :	22/04/2013
Durée :	6 ans renouvelable par tacite reconduction
Comptabilité :	publique
Date(s) de(s) annexe(s) financière(s) :	01/02/2013
Date(s) de(s) règlement(s) intérieur(s) :	aucun
Date de signature d'un avenant :	aucun
Date d'approbation :	

Date de publication :	
Durée :	
Comptabilité :	

Date de signature d'un avenant :	26/03/2015
Date d'approbation :	20/01/2016
Date de publication :	02/03/2016
Date de signature d'un avenant :	27/11/2017
Date d'approbation :	05/10/2018
Date de publication :	20/11/2018
Date de signature d'un avenant :	23/09/2019
Date d'approbation :	10/11/2020
Date de publication :	13/11/2020
Date de signature d'un avenant :	01/07/2024
Date d'approbation :	24/07/2024
Date de publication :	25/07/2024

1-2 Composition du CDAD :

- Les membres de droit :

L'Etat, représenté par - le préfet du département,	Le Préfet de la Moselle
- le président du tribunal judiciaire du chef-lieu du département,	Le Président du tribunal judiciaire de Metz
- et le procureur de la République près ce tribunal judiciaire	Le Procureur de la République près le tribunal judiciaire de Metz
Le département, représenté par le président du conseil départemental	Le Président du Conseil Départemental de la Moselle
L'association départementale des maires	La Fédération Départementale des Maires de la Moselle
L'Ordre des avocats du / de l'un des barreau(x) du département	L'Ordre des avocats du Barreau de Metz
La caisse des règlements pécuniaires de ce barreau	La CARPA du Barreau de Metz
La chambre départementale des commissaires de justice	La Chambre régionale des commissaires de justice près la Cour d'Appel de Metz
La chambre départementale des notaires	La Chambre des Notaires de la Moselle
L'association ou les associations	L'association Union Départementale CLCV de la Moselle

- Les membres associés :

La commune de Creutzwald, représentée par son maire ou son délégué
Le District Urbain de Faulquemont, représenté par son Président ou son délégué
La Commune de Metz, représentée par son maire ou son délégué
L'Ordre des avocats du Barreau de Sarreguemines, représenté par son Bâtonnier ou son délégué
L'Union Départementale des Associations Familiales de la Moselle, représentée par son Président ou son délégué
Metz Métropole, représentée par son Président
L'association des conciliateurs de justice de la Moselle, représentée par son Président

- Les personnes qualifiées :

Le Magistrat de la cour d'appel désigné par les chefs de la cour d'appel de Metz
Le Magistrat du tribunal judiciaire désigné par les chefs de la cour d'appel de Metz
Le Directeur académique des services de l'Education Nationale de la Moselle
Le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de Thionville
Le Président de l'Association Thionvilloise d'Aide aux Victimes (ATAV)
Le Président du CIDFF Metz
Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle
Le Secrétaire Général de la CFDT Moselle
Le Président de l'Association DUOVIRI – Médiation Pénale
Le Président de l'Association PROXIMITE (Sarreguemines)
Le Président de l'Association UFC Que Choisir (Thionville)
Le Président de l'Association d'Information et d'Entraide Mosellane
Le Président et le Procureur de la République près le TJ de Sarreguemines
Le Président et le Procureur de la République près le TJ de Thionville
Le Président de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Moselle (ADIL 57)

Le Président de l'association CIDFF Moselle-Est
Le Président de l'association CRESUS Lorraine
Le Président de l'association APSIS EMERGENCE
Le Président de l'association Centre de Médiation Interentreprises (CMIM)
Le Président de l'association THIONVILLE MEDIATION

1-3 Organes statutaires :

- **Réunion de l'assemblée générale :**

L'assemblée générale du CDAD de la Moselle s'est rassemblée le **6 mars 2024**, avec à l'ordre du jour :

I - Approbation du compte financier 2023,

II - Actions en cours et projets du CDAD pour 2024,

III - Questions diverses.

Les chefs de juridiction des TJ de Sarreguemines et de Thionville participent aux assemblées générales du CDAD ou y sont représentés.

Un représentant du Conseil Départemental de la Moselle assiste désormais aux réunions (AG et CA) du CDAD.

- **Réunions du conseil d'administration :**

Conformément à l'article 18 de la convention constitutive du CDAD de la Moselle, le conseil d'administration du groupement ne comprend pas les chefs de juridiction des juridictions de Sarreguemines et de Thionville.

Conseil d'administration du 13 juin 2024

Le conseil d'administration du CDAD de la Moselle s'est rassemblé le 13 juin 2024, avec à l'ordre du jour :

I - Examen des demandes de subventions pour 2024

II - Examen des demandes de financement des juridictions pour la Nuit du Droit 2024

III – Projet de recrutement d'un étudiant en alternance à compter de septembre 2024

IV - Décision modificative numéro 1 du budget 2024

V - Questions diverses

Les membres du conseil d'administration étaient présents ou représentés.

Conseil d'administration du 27 novembre 2024

Le conseil d'administration du CDAD de la Moselle s'est rassemblé le 27 novembre 2024, avec à l'ordre du jour :

I - Décision modificative numéro 2 du budget 2024

II – Examen de la prise en charge par le CDAD de la protection complémentaire en santé de Mme Thomas, à hauteur de 50%

III - Présentation et vote du budget 2025

IV - Questions diverses

Les membres du conseil d'administration étaient présents ou représentés.

2- Moyens attribués au CDAD :

2-1 Moyens budgétaires et comptables :

- Budget :

❖ **Eléments généraux :**

Le total des recettes budgétaires exécutées s'élève à 325 388 € (+10,2% par rapport à 2023)

Le total des dépenses budgétaires exécutées s'élève à 247 780 € (- 3% par rapport à 2023)

L'excédent budgétaire s'élève à 77 608 €

Pour mémoire les résultats des exercices précédents étaient :

+ 39 213 € exercice 2023

+ 55 289 € exercice 2022

Les dernières opérations de dépenses ont été transmises dans le respect de la date de fin de gestion arrêtée lors du dernier conseil d'administration du CDAD le 27 novembre 2024, à l'exception d'une refacturation le 30 décembre 2024 des consultations avocat assurées par le Barreau de Thionville au CCAS de la ville de Thionville en 2024.

Il a été rappelé l'absolue nécessité de respecter le principe d'annualité de la dépense.

❖ **Pilotage budgétaire :**

Le logiciel comptable INETUM permet d'éditer une situation comptable à une date déterminée.

Le CDAD de la Moselle ne dispose pas d'outils spécifiques de pilotage des actions subventionnées. Le groupement reste à l'écoute du personnel qui gère les structures du réseau point-justice et de ses éventuels besoins.

Ainsi, les professionnels et les associations sur le terrain informent régulièrement le CDAD de leurs interventions sur le terrain.

S'agissant de l'attribution des subventions aux associations, un travail en amont est effectué et une fiche par association est présentée aux membres du conseil d'administration du CDAD, avec les éléments suivants: le nombre de permanences et de personnes reçues au cours de l'année, les recettes et les charges de l'association, le montant du fonds de roulement, les cofinanceurs, la subvention demandée au CDAD, et un ratio : subvention demandée/nombre de personnes reçues.

Ces fiches permettent également d'exercer un contrôle de l'action renouvelée de l'année écoulée.

Pour les demandes de subventions, le Cerfa 12156*06 a été adapté en 2024 aux demandes spécifiques du CDAD.

Il est envisagé de demander en 2025 aux associations qui sollicitent des subventions au CDAD de remplir leur demande en passant par l'outil « Démarches simplifiées ».

❖ **Montant du fonds de roulement et nombre de mois d'activité correspondant au 31 décembre de l'année 2024 :**

Le fonds de roulement au 31/12/2024 s'élève à la somme de 109 111 €, correspondant à 5,28 mois d'activité.

❖ **Conformité des contributions par rapport à l'annexe financière :**

Les contributions des membres du CDAD sont globalement conformes à l'annexe financière de la convention constitutive qui date de 2013.

❖ **Contribution du ministère de la justice :**

	Montant demandé en 2024 par le CDAD	Montant délégué par la cour d'appel	Date de versement
Subvention initiale	302000	280000	02/2024
Subvention compl n° 1	1188	1188	10/2024
Subvention compl n° 2			
Subvention compl n° 3			
TOTAL :	303188	281188	
Pourcentage de la subvention du ministère de la justice par rapport aux autres contributions financières du CDAD :			86,42 %

❖ **Focus sur les consultations des professionnels du droit :**

	Avocats	%	Notaires	%	Commissaires de justice	%
Montant des consultations payées par le CDAD	65411	71,17	0	0	0	0
Montant des consultations réalisées au titre d'un apport	26500	28,83	23000	100	500	100
TOTAL	116421	100%	23000	100%	500	100%

► **En pièce jointe le bilan comptable.**

- **Comptabilité :**

Le CDAD de la Moselle a opté pour un régime comptable public.

Madame Thomas est régulièrement en contact avec l'agent comptable du CDAD, Monsieur Desforges.

Le président du CDAD associe l'agent comptable à l'élaboration du budget prévisionnel.

L'agent comptable élabore le compte financier, et le présente lors des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Depuis 2021, le CDAD de la Moselle travaille avec le logiciel comptable INETUM.

Dans le cadre d'une information financière précise et transmise en temps réel des différentes entités publiques relevant de l'Etat, il est mis en place une application INFIOE (INformation Financière des Organismes de l'Etat). Concrètement, l'activité comptable des CDAD sera en transmission directe et en temps réel sur la plateforme INFIOE à compter de février 2025.

L'éditeur INETUM a proposé à l'agent comptable du CDAD un accompagnement spécifique dans la mise en place du déploiement INFIOE, pour un montant de 1188 € TTC (correspondant à la subvention complémentaire attribuée par la Chancellerie en 2024).

En 2024, le CDAD a réglé une facture de 2330,11 € correspondant au loyer de mise à disposition du logiciel, d'hébergement, d'infogérance, de maintenance et d'assistance.

L'utilisation du logiciel au quotidien se déroule bien. Les équipes d'INETUM sont réactives et une réponse est toujours apportée dans les meilleurs délais.

2-2 Moyens en personnel du CDAD :

- **Personnel mis à disposition :**

2024 - Personnel mis à disposition

Organisme d'origine (ex : ministère de la justice)	Nom	Prénom	Corps d'origine (ex : DSGJ, assistant de justice..)	Date de prise de fonction	Le cas échéant, date de fin de fonction	Quotité de travail (ex : 80 %)	Fonctions exercées

- **Personnel recruté par le CDAD :**

2024 - Personnel recruté par le CDAD

Nom	Prénom	Contrat et régime juridique (CDI-CDD / droit privé-droit public)	Montant de la rémunération	Date de prise de fonction	Le cas échéant, date de fin de fonction	Quotité de travail (ex : 80 %)	Fonctions exercées
THOMAS	Virginie	CDI – droit public	4200 € bruts mensuels	En CDD de 2016 à 2022 En CDI depuis le 01/12/2022		100%	coordinatrice

- **Volontaire en service civique :**

2024 - Volontaire en service civique

Nom	Prénom	Date de prise de fonction	Date de fin de fonction	Missions confiées
REITH	Alexis	01/02/2024	30/09/2024	Aide dans les actions de communications du CDAD : réseaux sociaux, affiches, site internet du CDAD
DEHUS	Manon	01/10/2024	30/06/2025	Aide dans les actions de communication du CDAD : réseaux sociaux, affiches, site internet du CDAD

- **Expérimentation SNU (service nationale universel) :**

Le CDAD de la Moselle n'a pas été sollicité pour participer à cette expérimentation.

3- Actions menées par le CDAD :

L'équipe composée de Mme Aubaterre, directrice de greffe du tribunal judiciaire de Metz, Mme Cordier, greffière en charge de la MJD de Woippy, et Mme Thomas, coordinatrice du CDAD de la Moselle, a continué d'assurer en 2024 le déploiement de l'**outil RDV Services Publics** dans le réseau point-justice de Moselle, ainsi que dans 15 départements.

L'année 2024 a été marquée par la réouverture en mars 2024 de la **MJD de Forbach** dans de nouveaux locaux, suite à l'incendie des anciens locaux durant les émeutes de juillet 2023.

Les **actions de promotion de l'accès au droit à destination du jeune public** ont été développées dans les trois juridictions, notamment grâce au travail d'équipe composée de Mme Fabert, conseillère à la CA de Metz, déléguée du Premier Président au CDAD de la Moselle, et Mme Arz, ancienne greffière, toujours disponible pour accueillir les classes lorsqu'elles viennent assister aux audiences du tribunal judiciaire de Metz. Les visites scolaires, les reconstitutions d'audience, « Ciné-Justice » et le passeport Edudroit sont des actions très sollicitées par les enseignants de l'ensemble du département. Les juridictions de Sarreguemines et de Thionville organisent également ces actions, grâce au dynamisme des chefs de juridiction et du personnel justice.

Des **actions de communication** ont été développées en 2024, à destination de publics ciblés :

- Des plaquettes sur les violences conjugales proposées par secteur du département, en partenariat avec les associations en charge de ces secteurs ;
- Un Quiz organisé le 8 mars 2024, journée internationale des droits des femmes, pendant la pause méridienne, en partenariat avec l'association CIDFF Metz Thionville et le Zonta Club de Metz, sur le thème des femmes et le numérique ;
- Une action de distribution de 150 000 sacs à pharmacie avec le visuel du « violentomètre » à destination des femmes victimes de violences, dans le cadre de la journée internationale de lutte pour l'élimination des violences à l'égard des femmes (25 novembre 2024).

Le CDAD est bien identifié auprès des **collectivités locales**, qui cofinancent ces actions spécifiques.

Des **actions culturelles** sont également organisées par le CDAD, permettant de faire connaître le groupement et l'accès au droit d'un plus large public (ciné-débat, causerie, pièce de théâtre, murder-party...)

Le CDAD a organisé plusieurs **manifestations** au cours de l'année 2024 :

Pour la **Journée Nationale de l'Accès au Droit du 24 mai 2024**, la justice restaurative a été mise en avant, avec le matin une présentation de ce dispositif et une comparaison avec ce qui se pratique au Luxembourg, et l'après-midi la justice restaurative en actions, avec des retours d'expériences d'acteurs professionnels animant des programmes de justice restaurative avec des majeurs et des mineurs.

Pour la **Nuit du Droit du 4 octobre 2024**, la cour d'appel de Metz, le tribunal judiciaire de Metz, l'ordre des avocats du Barreau de Metz et le CDAD ont proposé une murder-party au sein du palais de justice ainsi qu'une Causerie sur le thème des « polars », en partenariat avec les Médiathèques et les Bibliothèques de Metz. Ces deux manifestations ont rencontré un grand succès. Le CDAD était également partenaire de la Nuit du Droit organisée au tribunal judiciaire de Thionville (murder-party) et au tribunal judiciaire de Sarreguemines (ciné-débat).

Depuis 2020, le CDAD représente le Ministère de la Justice dans le développement des **France Services** en Moselle. Au 31 décembre 2024, sur les 32 France Services labellisées, 10 accueillent un point-justice, et la quasi-totalité des France Services proposent une permanence d'un conciliateur de justice. Madame Thomas assure la formation des nouveaux agents d'accueil des France Services. Elle participe à toutes les réunions organisées par la préfecture de la Moselle, en tant que représentant du Ministère de la Justice, opérateur national. Elle est régulièrement en contact avec la référente France Services à la préfecture de la Moselle et avec l'animatrice départementale.

3-1 Maillage territorial mis en place

Les onglets « Inventaire » et « Recensement » de l'APJ (Annuaire des Point-Justice) ont été complétés et mis à jour.

❖ **Articulation avec les MJD**

Le CDAD de la Moselle est un partenaire privilégié des quatre MJD du département. Un Conseil est organisé chaque année dans chaque MJD, en présence des partenaires (signataires des conventions constitutives, greffier et/ou agent d'accueil, coordinateur, associations, professionnels) permettant ainsi de définir la politique d'accès au droit au sein de chaque MJD, de dresser collectivement le bilan de son fonctionnement, des diverses actions entreprises et d'envisager des projets pour le futur.

En 2024, les quatre MJD du département ont organisé un Conseil. La MJD du Val de Fensch organise également une rencontre avec tous les intervenants de la structure.

Pour les MJD situées dans les arrondissements judiciaires distincts de celui de Metz, le CDAD est en contact régulier avec les chefs de juridiction de Sarreguemines (MJD de Forbach) et de Thionville (MJD du Val de Fensch), les directeurs de greffe de ces juridictions et les greffiers et agents en charge de ces structures.

Suite à l'incendie de la MJD de Forbach durant les émeutes de juillet 2023, la communauté d'agglomération Forbach Porte de France a proposé l'installation de la structure dans de nouveaux locaux lui appartenant, au centre-ville de Forbach. La MJD a réouvert ses portes le 4 mars 2024, avec une reprise progressive des permanences.

3-2 Actions du CDAD :

- Actions thématiques :

- ❖ En faveur des détenus : /

- ❖ **En faveur des personnes étrangères :**

A la MJD de Woippy, il est possible de traiter des situations suivantes :

- LA CIMADE : personne en situation irrégulière qui veut demander un titre de séjour ;
- CASAM : demande d'asile, protection subsidiaire ou réfugié ;
- Délégué du Défenseur des Droits : personne qui a fait une demande à la Préfecture de Moselle mais n'a pas de réponse ;
- Avocats spécialisés en droit des étrangers : depuis janvier 2024, une permanence

mensuelle dédiée au droit des étrangers est proposée à la MJD, permettant de traiter les demandes qui nécessitent un recours (refus de titre de séjour, OQTF ou toute autre demande refusée).

- ❖ En faveur des personnes en situation de handicap : /
- ❖ En faveur des personnes hospitalisées : /
- ❖ **En faveur des jeunes :**

L'accueil des classes est assuré dans les trois juridictions, permettant aux élèves d'assister à des audiences. A Metz, en moyenne une classe par semaine assiste à une audience.

Mme Thomas est en charge de l'organisation de ces visites sur Metz. Dans les deux autres juridictions, les visites sont gérées par la chargée de mission justice de proximité à Thionville, et par la directrice de greffe à Sarreguemines.

Il est à signaler que de septembre à décembre 2024, il n'a pas été possible de faire venir des classes au sein de la juridiction de Metz, en raison de travaux de rénovation de la salle d'audience où se déroule la majorité des audiences correctionnelles.

A la rentrée de septembre 2024, 11 classes ont été sélectionnées pour participer à des **reconstitutions d'audience**, contre 12 en 2023 : 6 classes au TJ de Metz, dont 2 classes de 3^{ème} (qui participent également au programme du Passeport Educdroit), 2 classes au TJ de Sarreguemines, 2 classes au tribunal de proximité de Saint-Avold, et 1 classe au TJ de Thionville. Il a été décidé pour cette action d'organiser une matinée sur la présentation des métiers de la justice, dans 2 établissements scolaires à Metz et à Saint-Avold. Des magistrats, directeurs de greffe, greffiers, assistants de justice, juristes d'associations... ont pu répondre aux questions posées par les élèves sur leur métier. A cette occasion, ont été distribuées aux élèves des plaquettes d'information sur les métiers du droit et sur la justice adaptées aux jeunes.

A l'issue des reconstitutions d'audience, le collège Rostand a proposé à Mmes Fabert et Thomas de participer aux oraux blancs du brevet pour les élèves de 3^e qui avaient choisi comme sujet la justice et plus particulièrement leur expérience lors des reconstitutions d'audience.

Dans le cadre de **Ciné-Justice**, le CDAD a présenté le 10 janvier 2024 le film « Une intime conviction » à 400 élèves et étudiants, dans l'amphithéâtre de la Faculté de Droit de Metz mis

à disposition pour cette occasion. Un débat a suivi la projection avec des magistrats et des avocats.

Le 18 janvier 2024, le film « La fille au bracelet » a été présenté au cinéma Scala à Thionville, en présence de 150 élèves. Les chefs de juridiction de Thionville et une avocate du barreau de Thionville ont pu échanger avec les lycéens à l'issue de la projection.

La **Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes de la Moselle (MDEJ)**, créée en 2021 à l'initiative de l'association EPE 57, avec le soutien du Défenseur des Enfants, adjoint au Défenseur des Droits, a pour missions principales :

- de défendre les droits de l'enfant, en proposant des permanences d'accueil, d'information et d'orientation,
- et de promouvoir les droits de l'enfant, l'égalité et la non-discrimination, de développer l'esprit de citoyenneté.

Le CDAD participe depuis l'origine du projet au comité technique de la MDEJ, entendu comme pilote de la politique publique d'aide à l'accès au droit.

Le point-justice des jeunes propose des permanences assurées par un délégué du Défenseur des Droits et la coordinatrice de la MDEJ. En soutien, des bons de consultation sont proposés aux jeunes usagers, leur(s) représentant(s) ou aux professionnels en lien avec la MDEJ. Une liste d'avocats volontaires et formés est proposée par le Barreau de Metz. En 2024, 13 bons ont été délivrés, contre 15 en 2023, permettant d'apporter des conseils et une orientation personnalisés sur les spécificités des dossiers des usagers. Ces bons sont financés par le CDAD (100€ TTC le bon).

Dans un souci d'améliorer le maillage territorial, la MDEJ assure des permanences mensuelles au point-justice de Thionville (situé au CCAS de Thionville) depuis le 11 juin 2024 et à la MJD de Forbach depuis le 3 septembre 2024.

Un point d'accueil de la MDEJ a également vu le jour au Cap de Metz depuis juin 2024. Le Cap est nouveau lieu dédié aux jeunes, aux étudiants et aux associations, situé au centre-ville de Metz. La MDEJ y assure une permanence tous les jeudis de 16h à 17h30, sans rendez-vous préalable.

Le **Passeport Educdroit**, initiative conjointe du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la justice vise à promouvoir l'éducation juridique des élèves. Ce dispositif s'adresse

aux classes de 3^{ème}, ainsi qu'aux classes de 4^{ème} depuis janvier 2024. Le dispositif n'est pas obligatoire et la participation des collèges et des enseignants est fondée sur le volontariat.

La séance 3 du Passeport, séance plus pratique et orientée sur le fonctionnement de la justice en France, est l'occasion pour les établissements scolaires volontaires de faire intervenir des professionnels du droit afin que ceux-ci l'animent en collaboration avec les enseignants.

Le CDAD de la Moselle est le professionnel du droit à contacter, afin de gérer au mieux les demandes. En 2024, 3 classes de 4^e du collège Rostand à Metz ainsi qu'une classe de 3^e qui a participé à la reconstitution d'audience, ont bénéficié de l'intervention d'un magistrat dans l'établissement. Un autre collège de Metz a fait intervenir un magistrat pour présenter la séance 3 du Passeport. Le CDAD a proposé que des classes qui travaillent sur ce Passeport, puissent assister à des audiences correctionnelles.

Le CDAD a été sollicité par le **Centre Pompidou Metz** sur une intervention auprès des scolaires, après une visite d'une exposition. Cette intervention a été effectuée le 21 mars 2024, en présence de plus de 150 lycéens du département de la Moselle. Le thème retenu était « le droit et les œuvres d'art : l'art de protéger l'art ». Les interventions de la juriste du Centre Pompidou Metz et d'une enseignante à l'UFR Art, Lettre et Langue ont été particulièrement appréciées.

Le CDAD est partenaire de l'**exposition 13/18 « Ado et citoyen »** organisée par la DTPJJ de la Moselle et la DSDEN de Moselle. 20 établissements du département bénéficient d'une présentation de cette exposition par un binôme éducation nationale / justice.

Le CDAD a créé une plaquette d'information avec des numéros d'écoute et d'orientation (informations juridiques avec les coordonnées des MJD et de la MDEJ, santé et bien-être avec les coordonnées de l'EVARS, CRIBIJ Metz, Couleurs Gaies...). Cette plaquette est distribuée aux élèves qui participent à l'exposition.

Le CDAD est partenaire du premier **Salon d'accès au droit pour l'étudiant**, organisé le 14 novembre 2024 de 16h à 19h, par Le Cap, la Maison des étudiants, de la jeunesse et des associations, en collaboration avec FEDELOR, et l'EPE 57.

Des associations partenaires du CDAD étaient présents pour répondre aux questions des étudiants : ADIL 57 (droit au logement), CRESUS Lorraine (budget), CIDFF Metz Thionville (droit de la famille et aide aux victimes), MDEJ - Délégué du Défenseur des Droits (droits des enfants).

En 2024, la DTPJJ de la Moselle a proposé au CDAD de promouvoir l'accès au droit à destination des jeunes, au moyen d'une subvention d'un montant de 7000 € attribuée en fin d'année 2024. Le CDAD s'est rapproché du **District Mosellan de Football (DMF)** pour présenter ses actions. Il a été convenu que le CDAD intervienne lors de différentes manifestations organisées par le DMF à destination des jeunes équipes.

Le CDAD a proposé à la MDEJ, au CIDFF Metz Thionville et à Mme Cordier, greffière en charge de la MJD de Woippy, de travailler sur un quiz pour promouvoir l'égalité, le respect et la lutte contre le sexisme dans le milieu du football durant toute la saison 2024/2025. Pour que ce quiz soit interactif et ludique, il a été présenté aux jeunes sportifs avec l'application « Kahoot ! ».

❖ **En faveur des personnes âgées :**

Le CDAD a souhaité créer un partenariat avec la Fédération Seniors Moselle afin de proposer des actions concrètes et adaptées aux besoins des seniors. Suite à plusieurs réunions avec le directeur de cette fédération, il a été décidé de conclure une convention, afin de définir les modalités pratiques de cette collaboration, en proposant notamment des interventions de professionnels ou d'associations spécialisées, selon les thèmes sélectionnés.

❖ En faveur des personnes en situation précaire : /

❖ **En faveur des femmes victimes de violences conjugales :**

Pour la quatrième année consécutive, le CDAD et la Délégation départementale aux droits des femmes et à l'égalité de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) se sont associés pour mener une action dans le cadre de la journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes qui a lieu le 25 novembre de chaque année.

Cette action a consisté à concevoir des sacs à pharmacie personnalisés, composés au recto du « violentomètre », outil de prévention adapté en France par la ville de Paris, le département de la Seine Saint Denis et l'association « En Avant Toutes », et au verso des numéros nationaux et locaux d'écoute et d'accueil pour les violences conjugales.

Le « violentomètre » permet de mesurer le degré de violences dans un couple à partir d'exemples concrets du quotidien. Il est reconnu par les associations expertes comme d'utilité publique dans la lutte contre les violences conjugales. Cette action a permis de délivrer un message de sensibilisation au plus grand public possible via un support original. 150 000 sacs

ont été distribués dans 150 pharmacies du département. Cette action a bénéficié d'un cofinancement de plusieurs collectivités locales.

Une pièce de théâtre a été proposée dans un théâtre de Metz, lors de cette journée du 25 novembre, intitulée « Le pacte des femmes zébrées », pièce à la fois puissante et poétique qui questionne sur la société : 5 femmes, 5 parcours aux destins liés par un pacte scellé lors d'un voyage. Cette représentation a été suivie d'une table-ronde sur les violences faites aux femmes. La totalité des recettes du spectacle a permis de financer deux projets en faveur des associations CIDFF Metz Thionville et AIEM Inform'elles.

Cette action a été soutenue par le CDAD de la Moselle, le Club Soroptimist de Metz et la ville de Metz.

Le CDAD était partenaire d'un colloque organisé le 26 novembre 2025 par la cour d'appel de Metz, le département de la Moselle et la préfecture de Moselle et le CDAD, pour évoquer le sujet des enfants témoins et co-victimes de violences conjugales.

Dans la continuité de ce colloque, une exposition dénommée « La santé des enfants exposés aux violences conjugales – le monde du silence », élaborée par le CIDFF des Alpes de Haute-Provence et mise à disposition par le CDAD de la Moselle, a été présentée au tribunal judiciaire de Sarreguemines et ensuite au palais de justice de Metz, avec pour but d'attirer l'attention des parents, des professionnels et des associations concernées sur les signaux que peut émettre un enfant exposé aux violences conjugales.

❖ En faveur des familles : /

❖ **En faveur des professionnels :**

Les point-justice économiques, créés en 2022 à la MJD de Faulquemont et de Woippy, ont cessé leurs permanences, suite au désengagement de l'association 60 000 Rebonds Grand Est qui assurait les permanences. Il est prévu de trouver en 2025 une nouvelle association prête à aider les entrepreneurs et commerçants.

- Actions de communication

Ciné-débat autour du film « Il reste encore demain » de Paola Cortellesi

Le 8 mars 2024, le CDAD, la cour d'appel de Metz, la DDETS Moselle et l'association Club Soroptimist de Metz ont proposé la projection de ce film, en avant-première, sur le thème des violences conjugales en Italie dans la seconde moitié des années 40, suivie d'un débat avec notamment la Consule générale d'Italie. 300 personnes ont assisté à cette projection dans une salle de cinéma de Metz.

Journée Nationale de l'Accès au Droit du 24 mai 2024

La 6ème édition de la Journée Nationale de l'Accès au Droit du 24 mai 2024 a eu lieu au tribunal judiciaire de Metz sur le thème de la justice restaurative.

En matinée, ont été abordés les thèmes suivants : comprendre la justice restaurative, présentation des partenaires et leur rôle dans le développement de la justice restaurative, et témoignage sur l'application de la justice restaurative au Luxembourg

L'après-midi a été consacré à la pratique de la justice restaurative avec les mineurs, et des retours d'expérience de professionnels animant des programmes de justice restaurative avec des majeurs.

Une cinquantaine de personnes ont assisté aux débats tout au long de la journée.

Cet événement était un premier pas vers la mise en œuvre de la justice restaurative dans le ressort de la cour d'appel de Metz, avec la signature le 27 mai 2024 d'une convention cadre par les chefs de cour, les chefs de juridiction du ressort, le directeur du SPIP de Moselle et l'IFJR.

La Nuit du Droit du 4 octobre 2024

Durant cette Nuit du Droit, plusieurs manifestations ont été proposées dans les 3 juridictions du ressort :

A Metz – soirée organisée par la cour d'appel de Metz, le tribunal judiciaire de Metz, le Barreau de Metz et le CDAD :

- une « murder-party » a permis à plus de 100 personnes de déambuler dans plusieurs salles du site, de 20h à 0h,

- une causerie sur le thème des « polars » présentée dans la salle des assises par les bibliothécaires des Bibliothèques et Médiathèques de Metz.

A Thionville – soirée organisée par le tribunal judiciaire de Thionville et le CDAD :

- une « murder-party » s'est jouée à guichet fermé devant 65 participants répartis en cinq équipes.

A Sarreguemines – soirée organisée par le tribunal judiciaire de Sarreguemines et le CDAD :

- un ciné-débat du film « Je verrai toujours vos visages ».

Festival Art(s) et Justice

Le CDAD est partenaire du festival Art(s) et Justice qui s'est tenue les 28 et 29 novembre 2024, dans un cinéma du centre-ville de Metz, avec un programme proposant des films et une conférence-débat.

- *Outils de communication*

Communications sur les réseaux sociaux

Depuis 2023, le CDAD recrute un volontaire en service civique avec notamment pour mission de communiquer sur différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn). Des affiches sont créées pour les diverses manifestations comme les Ciné-Débat, la Nuit du Droit, la Journée Nationale de l'Accès au Droit...

Outils généralistes

1. Le site internet du CDAD est facilement accessible pour les usagers. Les informations sont régulièrement mises à jour.

2. Le numéro unique d'accès au droit « 3039 » est mentionné sur chaque document et sur le site du CDAD.

Outils s'adressant à des publics ciblés

1. Une plaquette d'information à destination des victimes de violences conjugales est déclinée dans chaque secteur géographique du département. Au 31 décembre 2024, 8 secteurs disposent d'une plaquette : Sarreguemines, Bitche, Sarralbe/ Sarrebourg, Phalsbourg / Moselle Centre, Pays du Saulnois / Creutzwald / Saint-Avold / Eurométropole de Metz / Thionville Portes de France / Nord Mosellan ;

2. Le « violentomètre » imprimé sur des sacs à pharmacie (cf. supra actions thématiques) ;
3. Equiz sur l'évolution des droits des femmes, en partenariat avec l'association CIDFF Metz Thionville et le Zonta Club de Metz ;
4. Un flyer à destination des jeunes qui participent à l'expo 13/18 organisée par la DTPJJ de Moselle et la DSDEN de Moselle, avec tous les numéros utiles nationaux et locaux dans plusieurs domaines ;
5. Dans le cadre de son partenariat avec le District Mosellan de Football, le CDAD a imprimé des « Réglo'Sports », sur le modèle du « violentomètre », avec pour objectif de participer à la lutte contre les violences, verbales, physique et sexuelles dans le milieu du sport.

4- Bilan de l'année 2024 :

- **Accueil renforcé dans les CDAD des fonctionnaires et magistrats stagiaires : /**
- **Réalisation d'actions communes avec d'autres CDAD :**

L'outil RDV Services Publics a été proposé à plusieurs CDAD durant l'année 2024, avec des visios de présentation aux CDAD intéressés, et un point mensuel avec tous les CDAD qui utilisent l'outil. L'aventure continue en 2025 avec l'équipe composée de Mmes Aubaterre, Cordier et Thomas.

Mme Thomas a participé au regroupement des CDAD le 31 mai 2024, permettant d'échanger avec l'équipe du BADM et les coordinateurs et secrétaires généraux des CDAD.

- **Participation à la mise en œuvre de la politique locale de résolution amiable des différends :**

Le CDAD assure, en coordination avec l'association des **conciliateurs de justice de la Moselle**, la présence d'un ou plusieurs conciliateurs de justice dans chaque structure d'accès au droit et dans les point-justice en France Services.

L'association établit régulièrement la liste des conciliateurs indiquant les lieux, jours et horaires des permanences. Cette liste est à disposition des usagers sur le site internet du CDAD.

L'association des conciliateurs de justice de la Moselle est membre associé du CDAD (acté lors de l'assemblée générale du 10 mars 2022 – avenant de la convention constitutive du CDAD en date du 1^{er} juillet 2024).

S'agissant de la **médiation**, Mme Thomas a participé à la réunion annuelle organisée par la cour d'appel de Metz sur la médiation familiale et les espaces de rencontre (16 octobre 2024).

- **Déclinaison locale de la charte nationale de l'accès au droit signée le 21 février 2017 entre le ministère de la Justice et sept associations :**

Depuis 2013, le CDAD de la Moselle propose des permanences d'avocats et de juriste dans des centres des **Restaurants du Cœur** du département durant la campagne d'hiver.

Depuis la campagne d'hiver 2023 et le changement de direction au sein du siège des Restaurants du Cœur de Metz, les avocats du Barreau de Metz n'assurent plus de permanences. Les bénéficiaires des Restaurants du Cœur sont orientés vers les point-justice en France Services tout au long de l'année.

Madame Thomas continue à assurer des permanences mensuelles au centre de Fameck, de janvier à mars 2024 et en décembre 2024.

Sous l'impulsion du CDAD de la Moselle, l'association **La Cimade** assure des permanences depuis mars 2019 en Moselle, et plus particulièrement à la MJD de Woippy.

- **Association des autres chefs de juridiction de tous les TJ du département aux actions et réflexions du CDAD :**

Les chefs de juridiction des TJ de Sarreguemines et de Thionville ont voix consultative lors des assemblées générales du CDAD, en qualité de personnes qualifiées.

Ils sont systématiquement associés aux actions et réflexions qui concernent l'accès au droit sur leur territoire, et sont en contact régulier avec le président du CDAD de la Moselle.

A titre d'exemple, le CDAD met à contribution les TJ de Sarreguemines et Thionville pour les actions à destination des jeunes (possibilité pour les classes d'assister à des audiences correctionnelles, reconstitutions d'audience, Ciné Justice).

- **Organisation de formations sur le handicap avec l'association Droit Pluriel :** /

- **Difficultés rencontrées au cours de l'année 2024 et toute autre éventuelle remarque :** /

5- Perspectives pour l'année 2025

5-1 Moyens prévisionnels :

Projection budgétaire pour l'année 2025 :

Charges prévisibles :

Frais de personnel : 77 870 €

Permanences d'avocats : 75 060 €

Subventions associations : 102 300 €

France Services : 15 000 €

Ecrivains publics : 3 600 €

Communication : 32 000 €

Logiciel comptable, site internet, assurance, formation, frais divers : 13 000 €

TOTAL : 318 830 €

Recettes prévisibles :

Chancellerie : 302 000 €

Conseil Départemental 57 : 9 000 €

Eurométropole de Metz : 5 000 €

CARPA : 1 000 €

Association départementale des Maires de Moselle : 1 000 €

UDAF : 200 €

FIPD : 1 000 €

Politique de la Ville : 4 600 €

Subvention Sarreguemines Confluence : 1 500 €

Cofinanceurs pour opération sacs à pharmacie/violentomètre 2024 : 11 000 €

TOTAL : 336 300 €

D'où un excédent budgétaire prévisionnel de 17 470 €.

En ces temps budgétaires contraints, la trésorerie du CDAD a permis de faire face à des dépenses de début d'année alors même que la Chancellerie n'avait pas versé sa subvention

annuelle.

Un premier versement de 65 250 € est intervenu courant février 2025 dans le cadre de ce qui est appelé « les services votés ».

Un deuxième versement de 195 750 € a été attribué au CDAD en avril 2025.

Soit une subvention totale de 261 000 €, en baisse par rapport à 2024 (281 188 €).

S'agissant des effectifs :

Le conseil d'administration du CDAD du 23 novembre 2023 a validé le recrutement d'un volontaire service civique de façon pérenne.

Lors de la dernière assemblée générale du CDAD du 6 mars 2025, le président du CDAD a profité de la présentation de toutes les actions mises en place en 2024 pour indiquer aux membres du CDAD que Madame Thomas a besoin de renfort pour continuer à promouvoir et à développer l'accès au droit dans le département, aucune aide ne pouvant lui être apportée au sein du personnel de la juridiction en raison des effectifs réduits.

Comme l'agent comptable l'a précisé dans sa présentation du bilan financier 2024, le niveau de trésorerie du CDAD est élevé, et même s'il faut rester prudent, il devrait permettre le recrutement d'un juriste, sous certaines conditions à déterminer lors du prochain conseil d'administration du CDAD.

Madame Thomas précise que lors du déploiement de l'outil RDV Service Public, elle a pu constater que de nombreux CDAD ont recruté des juristes pour soutenir les coordinateurs et secrétaires généraux dans leur mission du quotidien.

5-2 Actions prévisionnels :

. Phase d'accélération de l'outil de planning partagé avec RDV Services Publics

L'objectif 2025 pour l'équipe composée de Mesdames Aubaterre, Cordier et Thomas est que l'outil RDV Services Publics soit utilisé par une majorité de CDAD. Le soutien du BADM/SADJAV devrait permettre d'aboutir à cet objectif.

. Regroupement des MJD de la Moselle le 27 mars 2025

Le dernier rassemblement des 4 MJD date de 2022. La MJD de Faulquemont a proposé d'organiser ce regroupement, en invitant également les coordinateurs des point-justice de Borny et de Creutzwald.

L'objectif est de permettre aux greffiers et agents d'échanger sur leur pratique et sur leur expérience du terrain, avec un focus sur l'utilisation de l'outil RDV Services Publics.

. Journée Nationale de l'Accès au Droit du 23 mai 2025

La Journée Nationale de l'Accès au Droit du 23 mai 2025 portera sur le droit et le sport, où des thèmes comme le sexisme, la discrimination, la législation, et le contentieux du sport seront abordés.

5-3 Observations éventuelles :

L'objectif du CDAD est de pérenniser les actions initiées depuis plusieurs années et de développer de nouvelles actions, avec la volonté de renforcer la justice de proximité sur son territoire.

Pour atteindre cet objectif, un recrutement d'un juriste ou d'un alternant devra être envisagé en 2025, permettant de soutenir Mme Thomas dans ses actions.